



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

pour les évaluations financières de la lutte contre le changement climatique

CHAPITRE XIII : SECTEUR DU TOURISME

(adaptation au changement climatique)



À propos du PNUD

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En collaboration avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à élaborer des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Pour en savoir plus, consultez le site undp.org/fr et suivez [@UNDP](https://twitter.com/UNDP).

À propos de la Promesse climatique du PNUD

La Promesse climatique («Climate Promise») du PNUD est le plus grand portefeuille de soutien à l'action climatique du système des Nations Unies, travaillant avec plus de 140 pays et territoires et bénéficiant directement à 37 millions de personnes. Ce portefeuille met en œuvre plus de 2,45 milliards de dollars de subventions et s'appuie sur l'expertise du PNUD en matière d'adaptation, d'atténuation, de marchés du carbone, de climat et de foresterie, de risques et de sécurité climatiques, ainsi que de stratégies et de politiques climatiques. Visitez notre site web à climatepromise.undp.org/fr et suivez-nous sur [@UNDPplanet](https://twitter.com/UNDPplanet).

À propos de cette publication

La présente méthodologie d'évaluation financière actualise la précédente publiée en 2009. Elle a pour objectif d'aider les pays à atteindre leurs cibles climatiques ; à déterminer, redistribuer, mobiliser et gérer les ressources financières requises ; et à créer un cadre fiscal propice à l'action climatique.

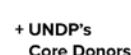
L'actualisation de cette méthodologie a été élaborée par le programme *Pledge to Impact* dans le cadre de l'initiative Climate Promise (Promesse climatique) du PNUD. Menée en collaboration avec de nombreux partenaires, l'initiative a soutenu plus de 120 pays dans le renforcement et la mise en œuvre de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris. Le programme Pledge to Impact bénéficie du soutien généreux des gouvernements d'Allemagne, du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Islande, des Pays-Bas, du Portugal et d'autres contributeurs clés du PNUD. Ce programme sous-tend la contribution du PNUD au Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (Partenariat CDN).

Avis de non-responsabilité de l'ONU

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur(e) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris du PNUD, ou des États membres de l'ONU.

Copyright ©UNDP 2026. Tous droits réservés. One United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique.

CLIMATE
PROMISE



Pourquoi ce guide ?



Tandis que les pays définissent leurs objectifs nationaux en matière de changement climatique, notamment par le biais des Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, il est nécessaire de décomposer ces objectifs en mesures concrètes, d'établir un cadre financier pour leur mise en œuvre et de déterminer quelles mesures politiques permettraient d'induire les changements nécessaires pouvant contribuer à un développement à faibles émissions et un avenir bas carbone.

De nombreux pays y parviennent grâce à l'évaluation des flux d'investissements et les flux financiers nationaux de la lutte contre le changement climatique, une méthode qui leur permet de formuler une réponse nationale efficace et adaptée au changement climatique.

Le présent Guide répond à la nécessité pour les pays d'adopter une démarche claire qui leur permette de soutenir leur mise en œuvre des objectifs climatiques nationaux dans le contexte du développement durable et qui tienne dûment compte des circonstances, capacités et ressources nationales.

Entre 2008 et 2024, 60 évaluations des flux d'investissements et des flux financiers ont été menées à travers le monde, avec plus de 1 000 parties prenantes nationales impliquées dans les aspects techniques et politiques de ces évaluations. Depuis l'adoption de l'Accord de Paris et l'élaboration des CDN, les pays se sont également servis des évaluations financières pour esquisser une feuille de route de la mise en œuvre des CDN.

Ce Guide est un document évolutif, qui continuera d'être amélioré en fonction de l'expérience de ses utilisateurs. Au fil des ans, la méthodologie utilisée pour mener à bien les évaluations financières de la lutte contre le changement climatique a été continuellement revue et mise à jour de manière à la rendre plus lisible et plus facile à mettre en œuvre et à en élargir la portée sectorielle. Les commentaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires à Susanne Olbrisch (susanne.olbrisch@undp.org).

Pour plus d'informations, consultez le site
<https://climatepromise.undp.org/tags/investment-and-financial-flows-assessments>

Tableau des matières

Pourquoi ce guide? i

Liste des acronymes et des abréviations iii

13.1 Introduction 1

13.2 Application de la méthodologie d'évaluation financière des mesures d'adaptation dans le secteur du tourisme 1

4



Étape 1. Définir les principaux paramètres de l'évaluation.

10



Étape 2. Compiler les données historiques relatives aux flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance (et les données relatives aux coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus), ainsi que d'autres données d'entrée pour les scénarios.

11



Étape 3. Définir le scénario de référence.

12



Étape 4. Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario de référence.

13



Étape 5. Définir le scénario cible.

13



Étape 6. Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario cible.

14



Étape 7. Calculer les variations des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance (et des coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) nécessaires à la mise en œuvre du scénario cible.

14



Étape 8. Déterminer les implications politiques.

Liste des Tableaux

Tableau 13.1: Mesures d'adaptation du tourisme 5

Tableau 13.2: Exemples de flux d'investissements et de flux financiers dans le secteur du tourisme 8

Tableau 13.3: Exemples de coûts d'exploitation et de maintenance dans le secteur du tourisme 10

Liste des acronymes et des abréviations

APD	Aide publique au développement
BAU	Stratégie habituelle
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CO₂	Dioxyde de carbone
E&M	Exploitation et de maintenance
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FF	Flux financier
FI	Flux d'investissements
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDE	Investissement direct étranger
LT-LEDS	Stratégie à long terme de développement à faible émission
MDP	Mécanisme pour un développement propre
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNA	Plan national d'adaptation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SR	Scénario de référence
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
V&A	Vulnérabilité et adaptation

Les deux premiers chapitres (I et II) de ce Guide présentent la méthodologie permettant de procéder à une évaluation financière. Ce chapitre (XIII) fournit des informations supplémentaires nécessaires à la réalisation d'une évaluation financière dans **le secteur du tourisme**. Afin d'éviter les répétitions, certaines informations apparaissant dans le chapitre II qui concernent tous les secteurs ne sont pas incluses dans ce chapitre. Une lecture attentive du chapitre II avant celui-ci est vivement recommandée.

13.1 Introduction

Le tourisme est un secteur économique de premier plan dans de nombreux pays. Les voyages et le tourisme représentent 10 % du PIB mondial¹ et constituent l'un des secteurs économiques qui connaît la croissance la plus rapide au niveau mondial².

Dans le même temps, le tourisme est considéré comme un secteur très sensible au climat et peut lui-même contribuer au changement climatique (par ex., par le biais de l'aviation et de la surexploitation du littoral)³. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit le tourisme comme un secteur « sensible à toute une série de variables climatiques telles que la température, l'ensoleillement, la pluviométrie, l'humidité et l'intensité et la fréquence des tempêtes, ainsi qu'aux conséquences qui peuvent en découler, telles que les incendies, les inondations, les glissements de terrain, l'érosion côtière et les flambées épidémiques »⁴. Cependant, en raison des interactions complexes entre le tourisme, le changement climatique, les diverses activités économiques, l'environnement et la société, il peut être difficile de définir et de quantifier l'ensemble des effets du changement climatique sur l'activité touristique.

Le secteur du tourisme comprend divers sous-secteurs, allant du tourisme dans les zones côtières, les montagnes, à l'intérieur des terres, les zones urbaines, les sites classés au patrimoine mondial et autres. Aux fins du présent chapitre, et conformément aux priorités déterminées par de nombreux pays, l'accent sera mis sur le tourisme dans les zones côtières, qui est de loin l'un des domaines les plus importants en matière d'activités touristiques et d'investissements prévus pour l'augmentation et la diversification des capacités. Dans de nombreuses régions du monde, l'environnement bâti dans les zones côtières et les petites îles est déjà confronté à des menaces qui nuisent aux activités touristiques. Le changement climatique a des répercussions importantes sur le tourisme côtier et les communautés locales dont les moyens de subsistance et les économies dépendent du tourisme.

Le changement climatique influence le tourisme en amenant les touristes à choisir différentes destinations en raison de ses effets tels que l'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures superficielles de la mer, les changements dans les modèles de précipitations et de ruissellement, les changements dans la trajectoire, la fréquence et l'intensité des tempêtes, ainsi que les modifications de la chimie des océans.

Le changement climatique affecte le tourisme, ses activités et ses destinations, ainsi que la compétitivité et la durabilité du secteur. Les impacts sur les variables telles que la température, les heures d'ensoleillement, la pluviométrie, l'humidité et les tempêtes ont des effets sur les décisions prises et les activités des touristes, ainsi que sur leur choix de destination. Le changement climatique affecte également le tourisme par ses impacts sur les conditions environnementales, notamment des changements dans la disponibilité des ressources hydriques, un appauvrissement de la biodiversité (terrestre et marine), le blanchiment des récifs coralliens, une élévation du niveau de la mer, un amoindrissement de la valeur esthétique des paysages, une modification de la production agricole, un accroissement des risques naturels, l'érosion des plages et des côtes et les inondations, des changements

¹ Conseil mondial du voyage et du tourisme, <https://wtcc.org/research/economic-impact>.

² <https://www.worldbank.org/en/topic/competitiveness/brief/tourism-watch>

³ Déclaration de Davos, Deuxième Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme, organisée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Davos, Suisse, 2007.

⁴ Wilbanks, T.J., P. Romero Lankao, M. Bao, F. Berkhout, S. Cairncross, J.P. Ceron, M. Kapshe, R. Muir-Wood et R. Zapata-Marti (2007). « Industry, settlement and society » [Industrie peuplement et société], dans *Changement climatique, 2007 : Effets, adaptation et vulnérabilité*. Contribution du Groupe de travail II au quatrième Rapport d'évaluation du GIEC, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, éd., Cambridge University Press, Cambridge, R.-U., p. 357–390.

dans les ressources naturelles, des dégâts infligés aux infrastructures et une incidence accrue des maladies à transmission vectorielle.

Ces effets peuvent avoir pour conséquences une augmentation des dommages causés aux infrastructures (notamment aux routes, aux services publics, aux aéroports, aux hôtels ou aux installations touristiques), un endommagement des défenses maritimes (telles que les récifs et les mangroves), des exigences supplémentaires en matière de préparation aux situations d'urgence, une augmentation des coûts fonctionnels et des interruptions des activités touristiques. Les coûts fonctionnels concernés par le changement climatique comprennent les coûts de chauffage, de refroidissement, d'enneigement artificiel, d'irrigation, d'approvisionnement en nourriture et en eau, d'assurance, etc.⁵

Les effets du changement climatique sont particulièrement notables pour les zones où le tourisme représente une part importante de l'économie et où l'adaptation dans ces zones peut constituer un impératif et engendrer des coûts importants⁶. L'un des défis liés à une évaluation de l'adaptation dans le secteur du tourisme découle des incertitudes liées aux prévisions en matière de changement climatique et de quantification des impacts.

Les mesures d'adaptation pour le secteur du tourisme se concentrent généralement sur la prévention des répercussions ou la réduction des dommages causés par les phénomènes extrêmes et sont généralement de deux types : 1) les mesures de nature opérationnelle, y compris les mesures techniques (systèmes et équipements) et les mesures managériales (décisions et plans) ; et 2) les mesures de nature sectorielle, notamment les mesures en matière de recherche, d'éducation, d'infrastructures, de politique et de nature institutionnelle (voir le Tableau 13.1).

⁵ Organisation mondiale du tourisme et PNUE (2008). *Climate Change and Tourism - Responding to Global Challenges* [Changement climatique et tourisme — Relever les défis mondiaux]. Organisation mondiale du tourisme. Espagne, 2008.

⁶ Mimura, N., L. Nurse, R.F. McLean, J. Agard, L. Briguglio, P. Lefale, R. Payet et G. Sem (2007). « Small islands » [Petites îles], dans *Changement climatique 2007* (op. cit.), p. 687–716.

13.2 Application de la méthodologie d'évaluation financière des mesures d'adaptation dans le secteur du tourisme

Cette section décrit comment la méthodologie d'évaluation financière présentée dans le chapitre II peut être appliquée à l'adaptation dans le secteur du tourisme. Certaines des informations fournies au chapitre II qui concernent tous les secteurs ne sont pas répétées ici, le lecteur est donc invité à consulter le chapitre II en parallèle avec le présent chapitre.

Comme décrit dans le chapitre II, l'évaluation financière comprend une série d'étapes :



Étape 1. Définir les principaux paramètres de l'évaluation.



Étape 2. Compiler les données historiques relatives aux flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance (et les données relatives aux coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus), ainsi que d'autres données d'entrée pour les scénarios.



Étape 3. Définir le scénario de référence.



Étape 4. Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario de référence.



Étape 5. Définir le scénario cible.



Étape 6. Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario cible.



Étape 7. Calculer les variations des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance (et des coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) nécessaires à la mise en œuvre du scénario cible.



Étape 8. Déterminer les implications politiques.

Étape 1.



Définir les principaux paramètres de l'évaluation.

Définir de manière détaillée l'étendue du secteur

Cette étape permet de définir les sous-secteurs précis du secteur du tourisme à inclure dans l'évaluation financière. Les mesures d'adaptation du secteur du tourisme introduites dans l'évaluation sont basées sur l'objectif national évalué (par ex., CDN, LT-LEDS, autre). La capacité d'adaptation au changement climatique peut varier d'un sous-secteur à l'autre, par exemple les prestataires de services touristiques, les communautés de destination et les voyageurs⁷. Différentes mesures d'adaptation peuvent s'appliquer à différents types de tourisme, tels que le tourisme de découverte, le tourisme culturel, le tourisme gastronomique, etc.

Lors de la détermination de l'étendue de l'évaluation, il convient également de tenir compte de la disponibilité des données, de la structure des entités publiques nationales qui détiennent les données et de la portée des évaluations connexes qui ont été réalisées, en particulier les travaux pertinents dans les communications nationales, les plans nationaux d'adaptation, les évaluations sur la vulnérabilité, entre autres.

Préciser une année de référence et une période d'évaluation.

Il est recommandé de choisir l'année la plus récente pour laquelle des données historiques sont disponibles comme année de référence (par ex., 2025). La période d'évaluation doit correspondre à l'horizon temporel de l'objectif évalué. Les CDN ont souvent un horizon temporel qui s'étend jusqu'en 2030, les LT-LEDS jusqu'en 2050 généralement. La période d'évaluation doit être suffisamment longue pour pouvoir tenir compte de la longue durée de vie des infrastructures du secteur.

Déterminer la cible à évaluer et les mesures d'adaptation.

Un ensemble de mesures d'adaptation doit être déterminé pour le secteur du tourisme afin de les inclure dans l'évaluation (voir le Tableau 13.1). Les objectifs nationaux évalués sont souvent généraux et visionnaires et ne sont pas suffisamment détaillés pour être directement utilisés dans le cadre d'une évaluation financière. La première étape consiste donc à décomposer l'objectif national global en mesures concrètes et en étapes d'action pouvant servir à l'évaluation financière.

La décomposition de l'objectif national implique souvent des considérations techniques et politiques. Il est donc essentiel de réaliser cette étape en étroite consultation avec les décideurs politiques nationaux afin de garantir leur appropriation et leur adhésion aux mesures identifiées. Le choix des mesures doit également tenir compte des travaux antérieurs pertinents dans le secteur, y compris les plans nationaux et sectoriels, les communications nationales, les plans nationaux d'adaptation et les programmes d'action nationaux d'adaptation. Les mesures d'adaptation sélectionnées doivent être spécifiques et décomposées en activités concrètes afin que les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance puissent être déterminés aux étapes 4 et 6.

⁷ Becken, S. et Hay, J. (2007). Tourisme et changement climatique — risques et possibilités

Tableau 13.1: Mesures d'adaptation du tourisme

Mesure d'adaptation	Exemples
Niveau opérationnel	
Technique (systèmes et équipements)	Systèmes de collecte des eaux pluviales et de recyclage de l'eau
	Conception et structure des bâtiments résistants aux cyclones Conception des bâtiments pour un refroidissement efficace Système et équipement d'alerte précoce en cas de tempête
Gestion (décisions et plans)	Plans de conservation de l'eau
	Recyclage des eaux grises dans l'industrie (provenant des réseaux d'assainissement ou des processus industriels)
	Diversification des produits et des marchés
	Diversification régionale
	Utilisation de prévisions saisonnières à court terme pour la planification des activités
	Garanties en cas d'interruption due à un ouragan Amélioration de la couverture d'assurance
Niveau sectoriel	
Recherche	Emplacement du site
	Programmes de surveillance
	Prévisions météorologiques saisonnières
	Prévision, alerte précoce et gestion des catastrophes.
	Risque d'exposition à des phénomènes extrêmes Évaluation de la qualité de l'eau
Éducation et formation	Campagnes de conservation de l'eau
	Éducation et sensibilisation à l'environnement pour les populations locales et les touristes
Infrastructures	Réservoirs et usines de dessalement
	Stockage des eaux pluviales
	Défense côtière non agressive
	Amélioration de la préservation des défenses maritimes naturelles (mangroves)
	Structure de défense côtière : construction de digues et de brise-lames
	Protection des zones côtières : barrières physiques
	Projet de remblayage des plages/d'aménagement antiérosif
	Reconstruction et stabilisation des actifs historiques
Mesures politiques/institutionnelles	Gestion des eaux usées
	Plans de gestion des terres et des côtes
	Structures tarifaires pour la consommation d'eau
	Codes de conception des bâtiments et normes relatives aux matériaux
	Plans de gestion des impacts
	Police d'assurance et règlements
	Incitations fiscales à l'investissement
	Politiques de prêt
	Règlements et codes touristiques
	Amélioration des normes de conception et d'implantation (c'est-à-dire le choix de l'emplacement) et des directives de planification
Autres développements institutionnels, y compris le renforcement des capacités et l'amélioration des systèmes de gestion et de gouvernance	

Source: Organisation mondiale du tourisme (2008). Climate Change and Tourism - Responding to Global Challenges [Changement climatique et tourisme — Relever les défis mondiaux]. Résumé détaillé.

Le choix des mesures d'adaptation doit également tenir compte de la disponibilité des données, de la faisabilité technique, de la faisabilité logistique, de l'acceptabilité des mesures, ainsi que des avantages et des coûts économiques et sociaux de ces mesures.

Compte tenu des nombreux liens entre le secteur du tourisme et d'autres secteurs, le potentiel de synergies entre l'adaptation dans le secteur du tourisme et l'atténuation et l'adaptation dans d'autres secteurs est important. Le tourisme est lié, par exemple, au secteur de l'eau par la demande en eau douce, au secteur de l'énergie par la demande en énergie et au secteur de la gestion des déchets par la production de déchets. Il est lié à la santé par la gestion des flambées épidémiques et à la santé des écosystèmes lorsqu'il repose sur des interactions avec les écosystèmes.

Sélectionner une approche analytique.

Les pays doivent déterminer l'approche analytique à utiliser pour élaborer les scénarios de référence et cible, et évaluer l'ensemble des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance annuels associés.

Les approches analytiques vont des simples feuilles de calcul aux modèles dynamiques qui permettent de déterminer les interactions entre les systèmes économiques et écologiques. Par exemple, les modèles de gestion des zones côtières peuvent suivre les flux d'investissements annuels. Les outils disponibles sont décrits ci-dessous.

- Modèle d'évaluation dynamique de la vulnérabilité interactive (DIVA) et Évaluation dynamique et interactive de la vulnérabilité nationale, régionale et mondiale des zones côtières au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer ([DINAS-COAST](#)). Ces outils d'évaluation intégrés explorent la vulnérabilité des zones côtières à l'élévation du niveau de la mer.
- Simulateur des risques de changement climatique et des initiatives d'adaptation ([SimClim](#)). Ce logiciel permet d'examiner les scénarios climatiques futurs.
- Modèle de simulation des zones côtières ([COSMO](#)). Ce modèle d'aide à la décision permet aux gestionnaires des zones côtières d'évaluer les stratégies de gestion dans différents scénarios, y compris le changement climatique à long terme.
- Modélisation d'aide à la décision pour la gestion intégrée des zones côtières au profit des écosystèmes coralliens (CORAL). Il s'agit d'un modèle de gestion intégrée des zones côtières à plusieurs variables et à moindre coût.

Il est recommandé de s'appuyer sur les structures d'information existantes. Si un pays manque d'expérience approfondie avec un modèle particulier, il lui est recommandé d'utiliser des tableurs pour collecter des informations et extrapoler les données du projet afin d'élaborer les scénarios. Des feuilles de calcul Excel sont à la disposition des pays pour recueillir et traiter les informations et effectuer les calculs.

Étape 2.



Compiler les données historiques relatives aux flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance (et les données relatives aux coûts de subvention si elles sont explicitement incluses), ainsi que d'autres données d'entrée pour les scénarios.

Compiler les données historiques des flux d'investissements et des flux financiers annuels, ventilées par entité d'investissement et par source de financement.

La méthodologie recommande que les pays compilent dix ans de données historiques relatives aux flux d'investissements et aux flux financiers, c'est-à-dire pour l'année de référence et les neuf années précédentes. Au minimum, les pays doivent recueillir trois ans de données (c'est-à-dire pour l'année de référence et deux années au cours de la décennie précédente). Les données doivent être compilées pour chaque type d'investissement et doivent être annuelles, ventilées par entité d'investissement et, si possible, par source de financement. La distinction doit également être faite entre flux d'investissements et flux financiers (voir chapitre II, tableau 2.3: «Modèle pour un an de données historiques sur les flux d'investissements et les flux financiers»).

Dans le secteur du tourisme, les flux d'investissements comprennent des actifs tels que des établissements hôteliers, des complexes touristiques, des bâtiments, des infrastructures de communication et de transport, des équipements de communication, des véhicules, des infrastructures (par ex., des structures côtières permanentes telles que des digues, des installations portuaires), etc. Les flux d'investissements comprennent également des actifs relatifs aux infrastructures et aux véhicules. Les flux financiers comprennent les dépenses programmatiques dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de l'assistance (par ex., coûts de main-d'œuvre), etc.

Pour faciliter la tâche, le tableau 13.2 répertorie les différents flux d'investissements et flux financiers potentiels dans le secteur du tourisme.

Tableau 13.2: Exemples de flux d'investissements et de flux financiers dans le secteur du tourisme

Année 2025		
Types des flux d'investissements et des flux financiers potentiels	FI (USD 2025)	FF (USD 2025)
Administration publique		
Politiques et mesures institutionnelles		X
Règlements		X
Administration/secteur privé		
Infrastructures	X	
Technique	X	
Gestion	X	
Éducation et formation		
Diversification des emplois		
Utilisation de nouvelles technologies		X
Gestion		
Public		
Assurance		
Assurance groupée		
Mutualisation des risques		X
Instruments financiers		
Recherche		
Prévisions		
Analyse des risques		X
Surveillance des ressources		

Remarque: X Indique le type de flux probable.

Les données sur les flux d'investissements et les flux financiers se trouvent probablement dans plusieurs endroits du pays, tels que les registres et plans ministériels, les registres industriels, les agences de la statistique, les institutions de recherche et les comptes nationaux.

Les données sur les flux d'investissements et les flux financiers figurant dans les comptes nationaux peuvent être structurées différemment selon les pays et recouper différentes catégories, notamment « commerce de gros, commerce de détail, restaurants et hôtels », « construction » ou « transport, stockage et communication », compliquant la ventilation des investissements propres au tourisme. Il faut également tenir compte du fait qu'une grande partie du secteur touristique peut être détenue ou exploitée par des acteurs privés, de sorte que la collaboration avec le secteur privé est essentielle pour garantir l'accès à l'information.

Compiler les données historiques des coûts d'exploitation et de maintenance annuels, ventilées par entité d'investissement et par source de financement.

Les coûts historiques d'exploitation et de maintenance sont nécessaires pour servir de base à partir de laquelle estimer les coûts d'exploitation et de maintenance ultérieurs des nouveaux actifs physiques. Les coûts d'exploitation et de maintenance annuels pour les actifs physiques opérationnels pendant la période historique doivent être comptabilisés pour les mêmes années que celles pour lesquelles les données historiques sur les flux d'investissements et les flux financiers sont collectées. Il convient également de recueillir des informations sur la durée de vie prévue des actifs opérationnels pendant la période historique, tels que les bâtiments, les véhicules et les équipements, ainsi que sur les fluctuations annuelles des coûts d'exploitation et de maintenance.

Les données sur les coûts d'exploitation et de maintenance doivent être collectées à un niveau de ventilation compatible avec les données sur les flux d'investissements et les flux financiers. Les données sur les coûts d'exploitation et de maintenance des actifs achetés pendant la période historique doivent être suivies séparément des données sur les coûts d'exploitation et de maintenance des actifs achetés avant la période historique (voir chapitre II, tableau 2.4: «Modèle pour trois ans de données historiques sur les coûts liés à l'exploitation et à la maintenance pour un flux d'investissements en 2023»). Le climat a une influence importante sur les coûts fonctionnels, tels que les coûts des systèmes hydrauliques et électriques redondants, ainsi que les coûts de gestion des déchets.

Les données sur les coûts d'exploitation et de maintenance peuvent se trouver dans les mêmes endroits qui détiennent les données sur les flux d'investissements et les flux financiers, à savoir les comptes nationaux, les registres et plans ministériels, les registres industriels, les agences de la statistique et les institutions de recherche. Si ces données ne sont pas disponibles, les pays peuvent utiliser l'une des approches ci-dessous pour calculer des estimations (voir chapitre II):

- Soit: adopter les coûts d'exploitation et de maintenance d'actifs similaires dans d'autres pays et ajuster les coûts d'exploitation et de maintenance aux taux de production et de consommation du pays.
- Ou: estimer les valeurs à partir de relations de proportionnalité entre les coûts d'exploitation et de maintenance et les coûts totaux ou entre les coûts d'exploitation et de maintenance et les flux d'investissement (par ex., 10 %, 25 % ou 75 %). Utiliser soit les hypothèses standard sur les relations proportionnelles, soit les ratios observés dans d'autres pays.

Des exemples de coûts d'exploitation et de maintenance sont présentés dans le tableau 13.3, qui peut être agrandi selon les besoins politiques et dans la mesure où les données le permettent.

Tableau 13.3 : Exemples de coûts d'exploitation et de maintenance dans le secteur du tourisme

Exemples de coûts d'exploitation et de maintenance	Dépenses courantes
Salaires ou traitements du personnel	Rémunération des ressources humaines Salaires Contributions sociales Revenus du travail non salarial
Coûts de fonctionnement	Coûts des carburants et des lubrifiants Chauffage ou refroidissement Entretien de l'équipement Communication
Matériaux	Fournitures et consommables Fournitures matérielles (nourriture, autres fournitures) Services
Autre	Autres dépenses courantes

Compiler d'autres données d'entrée pour les scénarios.

Outre les données historiques sur les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance, la caractérisation des scénarios et l'estimation des flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels pour ces scénarios nécessitent la collecte d'autres données historiques pertinentes pour le secteur, parmi lesquelles :

- Les données sur les activités de tourisme, y compris les tendances passées et actuelles, le niveau d'activité, les taux d'occupation, les plans d'investissement, les profils des clients, les flux de touristes, etc.
- Les mesures d'adaptation, telles que la faisabilité technique, l'acceptabilité culturelle, la variabilité d'échelle et la faisabilité économique (par ex., indiquer les nouvelles technologies pertinentes pour le tourisme et le changement climatique telles que les défenses côtières, les ressources naturelles disponibles pour aider aux stratégies d'adaptation telles que le sable de plage et l'eau douce, et l'existence de plans d'intervention en cas de catastrophe, la sensibilisation et les connaissances) ;
- Les externalités possibles et les liens avec d'autres secteurs doivent être consignés et décrits, notamment les liens avec les secteurs de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, des ressources hydriques et de la biodiversité.
- Les informations sur les politiques sectorielles et macroéconomiques susceptibles d'affecter le secteur du tourisme doivent également être collectées, par exemple la promotion de l'agriculture peut limiter l'attrait d'un site particulier et donc réduire les flux touristiques.

Ces informations peuvent être obtenues auprès des sources nationales mentionnées ci-dessus pour les données relatives aux flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance. En outre, l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies gère plusieurs bases de données statistiques et systèmes d'informations accessibles au public qui contiennent des statistiques nationales utiles sur le tourisme et des informations connexes.

Étape 3.



Définir le scénario de référence.

La construction du scénario de référence pour le tourisme nécessite de projeter les données historiques dans l'avenir, c'est-à-dire l'investissement dans les entreprises (par ex., hôtels, restaurants) et les infrastructures physiques associées (par ex., routes, communications) ainsi que les industries de services (par ex., agences de voyages, offices de tourisme), pour faire face à l'afflux touristique attendu.

Cette étape consiste à décrire ce qui est susceptible de se produire en l'absence de politiques et de mesures d'adaptation *supplémentaires* ou *renforcées* pour faire face au changement climatique au cours de la période d'évaluation. Elle doit refléter les plans sectoriels et nationaux actuels, les tendances socioéconomiques attendues et les investissements prévus. Elle doit inclure une description quantitative des facteurs socioéconomiques (par ex., évolution démographique, croissance économique).

La description du scénario de référence doit inclure des informations spécifiques sur les investissements prévus en matière d'équipements, d'installations et d'infrastructures, ainsi que sur les investissements dans la recherche, l'éducation, l'assistance et de nature institutionnelle.

La création du scénario de référence implique de :

- Déterminer les personnes ressources concernées ou trouver les rapports et bases de données pertinents auprès des organisations nationales et internationales.
- Rassembler l'inventaire actuel des caractéristiques du secteur du tourisme, y compris les infrastructures commerciales, par ex. les hôtels, les restaurants, les barrières physiques (telles que les brise-lames et les dispositifs de protection des zones côtières comme les programmes de remblayage des plages).
- Se procurer les prévisions nationales (et provinciales) de croissance du secteur touristique pour la période d'évaluation, par région dans la mesure du possible. Par exemple, les plans ministériels comportent généralement une ventilation budgétaire détaillée des investissements actuels et futurs.
- Trouver les principales politiques récentes ou les mesures prévues susceptibles d'avoir une incidence sur les projections du scénario de référence.
- Rassembler des informations sur le potentiel des ressources et les coûts des stratégies alternatives de gestion du tourisme.

Le scénario de référence sera élaboré sur la base des modèles touristiques passés du pays et des plans d'investissement existants dans le domaine du tourisme. Il convient de déterminer le type de mesures permettant de répondre à cette demande (par ex., hôtels supplémentaires et davantage de services publics, tels que l'approvisionnement en eau, l'électricité et les transports locaux), compte tenu des cadres politiques et réglementaires actuels dans le pays.

Étape 4.



Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario de référence.

Déterminer les flux d'investissements et les flux financiers annuels pour chaque type d'investissement, ventilés par entité d'investissement et source de financement.

Au cours de cette étape, les flux d'investissements annuels pour le scénario de référence couvrant les investissements dans les installations et les infrastructures, tels que la construction de bâtiments hôteliers ou les infrastructures de transport, ainsi que les flux financiers annuels pour le scénario de référence couvrant la recherche, l'éducation, l'assistance et les flux financiers institutionnels (par ex., les équipements météorologiques et les véhicules) sont déterminés pour chaque activité du scénario de référence.

Déterminer les coûts d'exploitation et de maintenance annuels pour chaque flux d'investissements, ventilés par entité d'investissement et source de financement.

Les coûts annuels d'exploitation et de maintenance pour les actifs achetés pendant la période d'évaluation et pour les actifs achetés avant la période d'évaluation et qui sont supposés être encore en service doivent être comptabilisés. Cela peut inclure, par exemple, les coûts d'exploitation et de maintenance du chauffage ou du refroidissement, de l'enneigement artificiel, de l'irrigation complémentaire, des systèmes hydrauliques et électriques redondants.

Cette étape résulte en un assortiment de flux d'investissements et de flux financiers annuels pour chaque type d'investissement dans chaque sous-secteur pour toute la période d'évaluation, ventilé par entité d'investissement et source de financement. Ces données doivent être organisées comme dans les tableaux 2.6: «Scénario de référence: flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance cumulés» et 2.7: «Scénario de référence: flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels» du chapitre II.

Étape 5.



Définir le scénario cible.

Cette étape consiste à décrire ce qui est susceptible de se produire dans le secteur du tourisme au cours de la période d'évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de mesures d'adaptation additionnelles et renforcées. Cela comprend des descriptions exhaustives des mesures d'adaptation spécifiques susceptibles d'être mises en œuvre. Les mesures d'adaptation sont basées sur l'objectif national en cours d'évaluation (CDN, LT-LEDS, autre).

Les mesures d'adaptation doivent être définies de manière claire et exhaustive afin que les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance puissent être déterminés à l'étape suivante. Cela doit inclure des informations spécifiques sur les investissements dans les installations et les infrastructures susceptibles d'être réalisés, ainsi que sur les investissements non liés aux actifs. L'expertise interne et les travaux antérieurs sur l'adaptation au changement climatique dans le tourisme (par ex., communications nationales, évaluations de la vulnérabilité, plans nationaux d'adaptation, programmes d'action nationaux d'adaptation, etc.) doivent être utilisés dans cette étape, à la fin de laquelle, la description du scénario cible est terminée et comprend toutes les mesures du secteur du tourisme dérivées de l'objectif national en cours d'évaluation.

Étape 6.



Déterminer les flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels (et les coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) pour le scénario cible.

Déterminer les flux d'investissements et les flux financiers annuels pour chaque type d'investissement, ventilés par entité d'investissement et source de financement.

Au cours de cette étape, les flux d'investissements annuels du scénario cible (investissements dans les technologies, les installations managériales et les infrastructures) et les flux financiers annuels (pour les investissements dans la recherche, l'éducation, la vulgarisation et de nature institutionnelle) sont déterminés pour chaque mesure définie au cours de l'étape précédente.

Déterminer les coûts d'exploitation et de maintenance annuels pour chaque flux d'investissements, ventilés par entité d'investissement et source de financement.

Les coûts d'exploitation et de maintenance sont déterminés pour toutes les activités du scénario cible.

Cette étape résulte en un assortiment de flux d'investissements et de flux financiers annuels pour chaque type d'investissement pour toute la période d'évaluation, ventilé par entité d'investissement et par source de financement. Ces données doivent être organisées comme dans les tableaux 2.8 : « Scénario cible : flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance cumulés » et 2.9 : « Scénario cible : flux d'investissements, flux financiers et coûts d'exploitation et de maintenance annuels » du chapitre II.

Étape 7.



Calculer les variations des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance (et des coûts de subvention s'ils sont explicitement inclus) nécessaires à la mise en œuvre du scénario cible.

Les variations des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'adaptation sont calculées à cette étape en soustrayant les valeurs des flux d'investissements, des flux financiers et des coûts d'exploitation et de maintenance du scénario de référence de celles du scénario cible. Les deux principaux objectifs de cette étape sont de déterminer : 1) comment les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance cumulés sont susceptibles d'évoluer ; et 2) comment les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance annuels sont susceptibles d'évoluer. Les calculs à effectuer sont décrits dans le chapitre II.

Le document d'accompagnement sur l'établissement des rapports figurant dans le chapitre XVI : *Directives de rédaction pour les évaluations financières de la lutte contre le changement climatique* et les fichiers Excel associés contiennent des feuilles de calcul (tableurs) pouvant servir à saisir et traiter les informations et à effectuer les calculs.

Étape 8.



Déterminer les implications politiques.

Une fois que les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance supplémentaires ont été calculés à l'étape 7, l'étape 8 consiste à déterminer les investissements, les sources et les années qui nécessitent les changements les plus importants pour réaliser le scénario cible.

L'objectif de cette étape est d'évaluer les implications politiques des résultats de l'évaluation pour le secteur. Les calculs de l'étape précédente permettent de déterminer l'ampleur et le calendrier des changements dans les flux d'investissements, les flux financiers et les coûts d'exploitation et de maintenance pour chaque entité d'investissement et à partir de chaque source de financement qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation.

Des politiques telles que des incitations à l'investissement, des programmes de commercialisation, des développements physiques et des politiques de gestion touristique seront probablement nécessaires pour inciter les entités concernées identifiées dans l'évaluation à mettre en œuvre les mesures proposées et à prendre en charge les flux d'investissements et les flux financiers associés. Il est également important d'organiser une discussion avec les parties prenantes concernant l'ensemble des politiques et des mesures incitatives nécessaires pour influencer les décisions d'investissement.

Plusieurs critères d'évaluation sont possibles (par ex., coût, facilité de mise en œuvre, avantages attendus, effets indésirables). Lors de l'examen des options politiques, les avantages sociaux, économiques et environnementaux doivent être appréciés de manière qualitative.

Les politiques comprennent un certain nombre d'instruments susceptibles d'avoir une incidence sur l'ampleur et l'orientation des flux d'investissements et des flux financiers. Les instruments politiques couvrent les mesures économiques (par ex., l'introduction de taxes sur certaines activités liées au tourisme), réglementaires (par ex., fixer des normes ou limiter le développement du tourisme) et d'assurance. Ils peuvent inclure des politiques de prêt, des accords volontaires, la diffusion d'informations, des activités de planification stratégique et de recherche, de développement et de démonstration.



Programme des Nations Unies pour le développement
304 East 45th Street, New York, NY 10017

<https://www.undp.org/fr>
[@UNDP](#)
climatepromise.undp.org/fr
[@UNDPplanet](#)